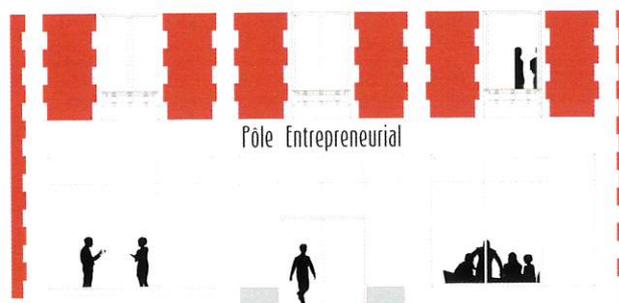


la lettre du Pays d'Étain



Pôle Entrepreneurial

UN LIEU UNIQUE
POUR ENTREPRENDRE



Ouverture
prévue

Printemps
2019

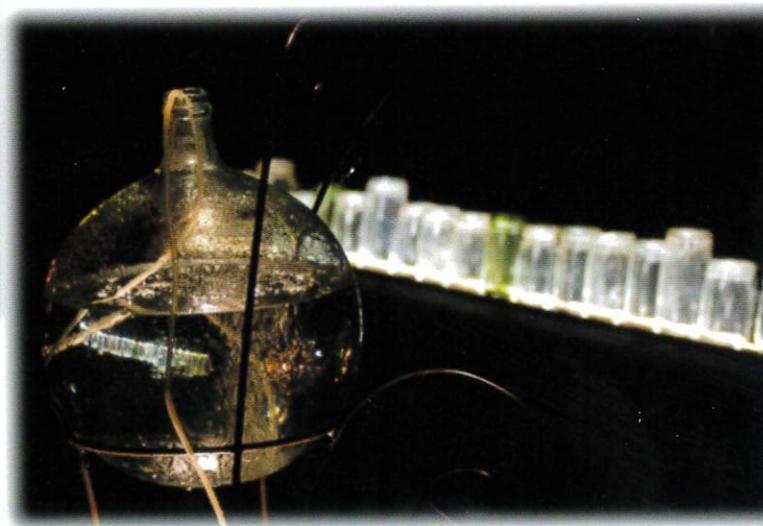
Bonne
année
2019



Lumière-Matière

Novembre 2018 - Novembre 2019

Les 10 ans du Centre culturel



édito

Vous proposer des services de qualité reste un engagement fort de la part de vos élus de la Communauté de Communes

du Pays d'Etain - CCPE, en particulier autour de l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse et de la Famille au sens large.

Les échanges constructifs au moment de la mise en place de la nouvelle organisation des temps scolaires ou encore ceux à venir dans le cadre de notre diagnostic de territoire lancé au printemps 2019 (infos pages suivantes) en témoignent.

Le retour à la semaine de quatre jours, entériné par le Conseil Communautaire suite aux diverses consultations des parents et conseils d'écoles, a amené un travail conséquent pour une refonte complète des fonctionnements et la mise en place de nouveaux services. **Horaires adaptés et modulables au maximum des contraintes de fonctionnement, grille tarifaire, activités et services restauration repensés, mercredis éducatifs ... facilitent l'accès au plus grand nombre et répondent aux besoins des familles.**

Mais l'enjeu principal reste pour nous le projet pédagogique mis en place pour accompagner le développement et l'épanouissement de l'enfant sur notre territoire. **Apprentissage du goût pendant les temps de restauration, vivre et travailler ensemble au cours des animations des temps périscolaires, découvrir le monde extérieur lors des visites organisées pendant les mercredis éducatifs en sont quelques exemples.**

Cette politique nécessite à la fois des locaux adaptés, du personnel formé en nombre, et un budget conséquent.

Notre cadre de vie, rural, verdoyant, et sain requiert lui aussi une belle part de notre attention.

Entretien des routes, pour faciliter les déplacements quotidiens de nos habitants, entretien des cours d'eau, des espaces naturels sensibles participent au bien être de chacun tout en préservant notre environnement.

Nous restons en parallèle toujours très attentifs **au potentiel économique** de notre territoire, facteur essentiel de création d'activités et de richesses locales.

La première tranche de la zone industrielle étant maintenant remplie, nous devons penser à viabiliser la seconde. Plusieurs implantations sont d'ores et déjà annoncées pour 2019 sur la zone commerciale.

L'ouverture du Pôle Entrepreneurial est prévue pour ce début d'année. Véritable outil support de l'accompagnement des créateurs et du développement d'acteurs économiques, il offrira aussi des possibilités de locations de locaux et de télétravail.

De nouveaux services à destination des entreprises ont été lancés à l'automne par le **Centre Culturel et touristique**, en complément de la boutique.

Enfin, je tiens à souligner la belle réussite à nouveau du festival de la poupée, et de son show final : le défilé de mode, qui attire les passionnés de poupées des quatre coins de France et d'ailleurs. Une belle réussite du service culturel, qui enrichit chaque année son action au service des habitants, des enfants dans nos écoles, accompagné par les initiatives de l'équipe du **Conservatoire**.

Comme vous le constatez par ces quelques lignes, la Communauté de Communes du Pays d'Etain, dispose d'une équipe dynamique, engagée et motivée. Nos agents mettent en œuvre au quotidien les décisions de vos élus, pour le bien et le service des habitants des 26 communes de notre territoire.

En leur nom, au nom des élus, je vous souhaite une belle et heureuse année 2019, bonheurs, santé, réussites, en famille et avec tous ceux qui vous sont chers.

Le Président,
Philippe GERARDY



Nouveautés 2018 Les programmes des mercredis éducatifs :

Tous les mercredis des activités sportives et culturelles, des sorties... qui répondent à la Charte qualité du « Plan mercredi » initiée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Ainsi depuis septembre, les enfants ont pu bénéficier de :

- **Activités sportives** : pratique du rugby, du judo, du handball, ... avec des éducateurs sportifs des clubs ;

- **Activités culturelles** :

- Ateliers d'écriture « les mots doux » encadrés par le conteur Pierre LOMBARD et conception d'un livre et montage d'une exposition photos,
- Création d'un conte avec Catherine SILVESTRE et mise en scène de celui-ci,
- Participation aux ateliers « Lumière Matière » avec le centre culturel et la compagnie meusienne Rue de la CASSE,
- Réalisation d'une vidéo collective sur les mercredis avec un professionnel.

- **Sorties** pour découvrir le monde qui nous entoure : visite d'une culture de safran meusien, visite du Musée de la Poupée, Visite de l'usine Petitcollin, ...

- **Activités liées à l'éducation à la citoyenneté** : découverte à la déchetterie et réalisation d'une fresque, visite de l'EHPAD,

- De nombreux ateliers : journalistiques, de cuisine, de loisirs créatifs, de jeux collectifs, etc.

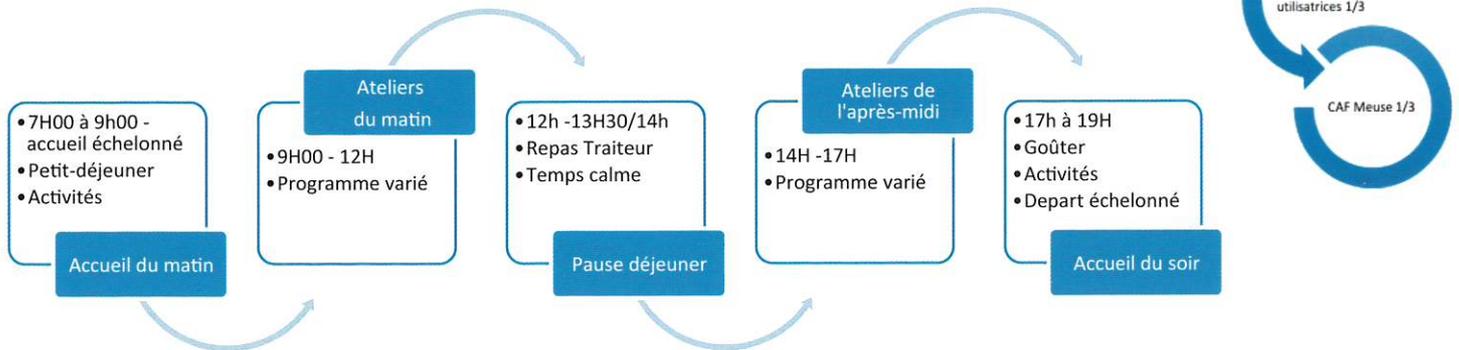


Mercredis Éducatifs :

c'est parti depuis septembre 2018

Largement plébiscité par les familles lors de l'enquête, l'accueil de loisirs des Mercredis prend doucement son envol sur les sites d'Étain, de Buzy et d'EIX et accueille **plus de 70 enfants**.

Le projet éducatif des mercredis est mis en place en parfaite continuité avec celui de l'accueil périscolaire, des écoles et des autres services de la C.C.P.E. (culturel, Conservatoire, environnement, etc.). Le coût du service est assuré de la manière suivante :



Pour tout renseignement :

- Service enfance et jeunesse- accueil@codecom-pays-etain.fr
- Portail famille.

Programmation culturelle 2019 :

Réservez vite vos places

Samedi 26 janvier	20h30	Embarquement immédiat	<i>Théâtre</i>	La Halle
Samedi 23 février	16h00-18h00	stage « danse flamenco » : rythme, guitare et flamenco		
	20h30 –	soirée spectacle Flamenco : «Minera Duo » et « La Posada »		
Samedi 16 mars	15h	Spectacle de la Saint-Patrick	Salle des fêtes de Fresnes/W	
Samedi 23 mars	16h30	Sam&Pat.com	<i>Jeune Public</i>	La Halle
Samedi 30 mars	20h30	Service des Objets Perdus	<i>Théâtre</i>	La Halle
Samedi 13 avril	16h30	Zélie et les Zorglubes	<i>Jeune public</i>	La Halle
Samedi 27 avril	20h30	Love Circus	<i>Théâtre</i>	La Halle
Dimanche 28 avril	10h à 17h	Portes ouvertes du Conservatoire du Pays d'Étain		
Samedi 18 mai	10h à 18h -	Arts en Scène	Centre Culturel du Pays d'Étain	
Samedi 25 mai	20h30	Ladislava	<i>Concert et projection</i>	La Halle
Samedi 22 juin		Fête de la Musique avec la ville d'Étain et la participation du Conservatoire du Pays d'Étain - Parking		C.C.T.
Samedi 6 juillet		Concert avec Les Œufs Léopards et les chœurs		La Halle

Contact :

Centre Culturel et Touristique du Pays d'Étain- C.C.T.,
 2, rue des casernes (quartier gare) - 55400 Étain
 Tél. +33(0)3 29 87 20 80- Fax +33 (0)3 29 80 72 93
publics@tourisme-etain.fr



Diagnostic de territoire :

Pourquoi allons-nous réaliser une enquête auprès de la population ?

Ce qui fait la force d'un Territoire, c'est la cohérence du projet qui anime les acteurs et leur volonté de faire ensemble évoluer ce dernier. Ce projet constitue un document rassemblant les stratégies décidées par les élus et qui est commun avec tous les acteurs, telle une « feuille de route » pour l'avenir.

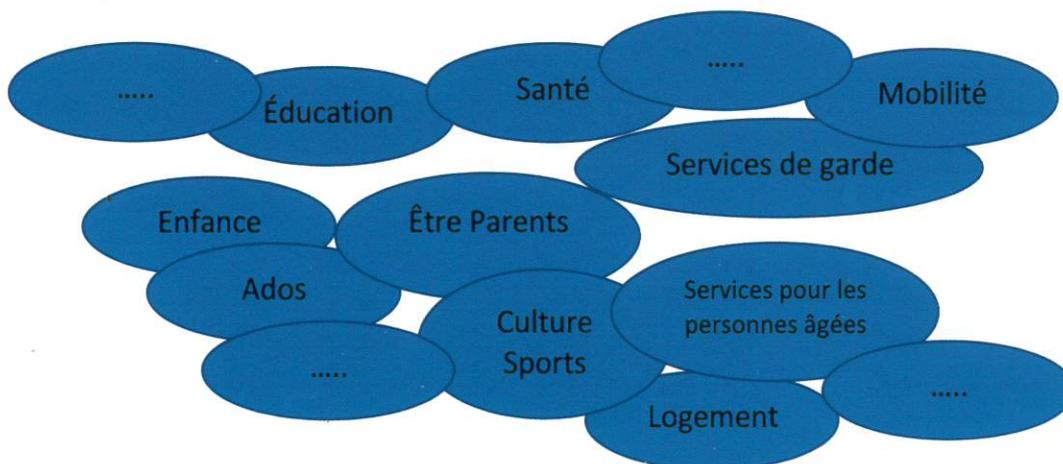
Le projet de territoire de votre Communauté de Communes a 20 ans. Il convient de le faire évoluer, de l'actualiser ou de définir des nouveaux enjeux. Vos élus ont décidé de vous associer à cette démarche participative afin de construire un projet **au plus près de vos attentes et de vos besoins**.

Pour cela, et dans une démarche collaborative, la Communauté de Communes (CCPE) s'est associée à la C.A.F. de la Meuse, au Département, à la M.S.A. et à d'autres partenaires institutionnels. Elle s'appuie aussi et surtout sur l'expertise et le savoir-faire de nos partenaires locaux : *Centre Social, Association Petite enfance au Pays d'Etain, les Maires des 26 communes du groupement et les associations.*

Quand : Vous serez nombreux à être sollicités par nos enquêteurs au printemps 2019.

Où : une équipe de médiateurs de proximité viendra à votre rencontre chez vous, ou sur des lieux de rencontre propres à chaque commune.

Comment : un formulaire d'enquête vous sera proposé par cette équipe qui vous accompagnera si vous en avez besoin. L'enquête sera adaptable à la situation de chacun et vous aurez l'opportunité de vous exprimer librement sur un certain nombre de sujets qui nous préoccupent au quotidien, par exemple :



Et après ? :

Vos réponses seront analysées anonymement et les résultats seront croisés avec les données statistiques. L'ensemble servira :

- A la mise en place du nouveau projet de territoire de votre communauté de communes
- A la mise en place de notre partenariat avec la CAF et le Département de la Meuse qui soutiennent notre territoire, à travers la signature d'une « Convention Territoriale Globale »
- A la rédaction du nouveau Projet Social porté par le Centre Social du Pays d'Etain, entrant dans le cadre de la convention signée avec la C.C.P.E

Votre participation massive est attendue et nécessaire.

Ouverture prochaine du **PÔLE ENTREPRENEURIAL** au **7 AVENUE PRUD'HOMME HAVETTE A ETAIN**

Des travaux de réhabilitation de cet ensemble immobilier ont débuté le 15 avril 2018. Votre Communauté de Communes a décidé d'y créer un **Pôle Entrepreneurial**, un nouveau lieu pour entreprendre, lancer son entreprise, s'informer et se faire accompagner dans de nombreuses démarches.

Ce Pôle Entrepreneurial est la concrétisation d'un projet de développement de l'animation économique et d'actions de soutien à la création et à la reprise d'entreprises en collaboration avec notre partenaire Alexis Lorraine.

Il s'agit d'une structure innovante dans le Nord Meusien et Meurthe et Moselle qui proposera des bureaux individuels, un espace coworking, des salles de formation, de réunion, un espace de convivialité, un centre de documentation, deux ateliers artisanaux et de nombreux services pour les entrepreneurs.

Quelles aides y trouverez-vous pour votre entreprise ?

Accompagnement personnalisé et conseil pour votre création d'entreprise, test de projets avant immatriculation, suivi du développement de l'entreprise, réponse à diverses questions, comme par exemple : *comment gérer mon entreprise ? Quel statut choisir ? Comment créer un site internet ? Quelle stratégie de communication ? Quelles aides pour mon développement, pour créer un emploi ?* Et bien d'autres services : animations commerciales, promotion, communication web, etc.

Des créateurs d'entreprises sollicitent déjà la Communauté de Communes pour intégrer le Pôle Entrepreneurial dont l'ouverture officielle est prévue au printemps 2019. L'animation autour de ce projet est d'ores-et-déjà lancée et pour toute information, vous pouvez contacter :

- La Communauté de Communes au 03.29.87.89.78 ou developpement@codecom-pays-etain.fr
- L'animateur du Pôle Entrepreneurial, Christophe Demeulemeester au 06.68.21.51.74 ou par mail : christophe.demeulemeester@alexis.fr

ALEXIS LORRAINE POUR AIDER VOTRE ENTREPRISE

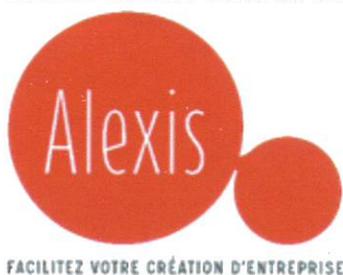
Vous souhaitez créer une entreprise et être accompagné dans les démarches administratives, juridiques ou financières, vous voulez tester votre activité, réaliser une étude de marché ?

Vous êtes entrepreneur et **vous souhaitez développer votre entreprise**, vous informer, vous former ou acquérir de nouvelles compétences dans les domaines liés à votre activité.

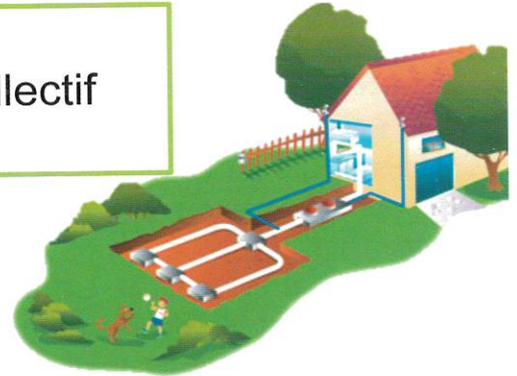
Vous cédez ou vous ambitionnez de **reprendre une entreprise**, et voulez sécuriser la procédure avec un accompagnement personnalisé ?

La Communauté de Communes du Pays d'Etain et Alexis Lorraine vous proposent des réponses et des services adaptés au sein du Pôle Entrepreneurial.

Prenez rendez-vous au 06.68.21.51.74



Le Service Public d'Assainissement non Collectif



Tout propriétaire qui n'est pas raccordé ou relié à un système d'assainissement collectif (au tout à l'égout) a l'obligation de traiter ses eaux usées sur sa parcelle et de mettre en place une installation d'assainissement non collectif (ANC) appelé aussi assainissement individuel ou autonome.

La mission du SPANC est d'effectuer les contrôles obligatoires des installations d'ANC (*projet de travaux, bonne exécution des travaux, contrôle du bon fonctionnement, contrôle dans le cadre d'une vente*).

Quand retirer un dossier de demande de contrôle auprès du SPANC?

En cas de construction neuve ou de réhabilitation

- contacter le SPANC lors de la définition du projet pour demander la réalisation du contrôle de conformité du projet d'installation d'assainissement non collectif avec la réglementation

➤ contrôle conception

Dans le cadre d'une opération soumise à permis de construire ou d'aménager (impactant votre installation), cette attestation est obligatoire.

➤ contrôle réalisation

Une fois, le projet validé, vous pouvez commencer les travaux.

Le SPANC procédera alors au contrôle de conformité des travaux avec le projet qui aura été validé au préalable.

Chacun des contrôles sera facturé par le SPANC

En cas de Vente immobilière:

- Le diagnostic préalable à la vente
 - obligation de fournir au notaire un rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, attestant du contrôle de la conformité de son installation.
 - Ce document est à annexer à la promesse de vente.
 - En cas de **non-conformité**, la **réhabilitation** devra intervenir **dans l'année** qui suit la vente

L'obligation de réaliser des contrôles périodique de bon fonctionnement

Entre 2009 et 2011, environ **1100** installations « existantes » ont fait l'objet d'un premier **contrôle diagnostic**. La loi impose aux SPANC de réaliser des contrôle périodique de conformité **tous les 10 ans maximum** afin de :

- Vérifier les modifications intervenues depuis le précédent contrôle;
- Repérer l'accessibilité et les défauts d'entretien et d'usure éventuels ;
- Evaluer les dangers pour la santé des personnes ou les risques avérés de pollution de l'environnement
- Evaluer une éventuelle non-conformité de l'installation



Dans le cadre de son nouveau marché, le SPANC réalisera sur les **trois prochaines années les contrôles de bon fonctionnement sur l'ensemble du parc ANC n'ayant pas fait l'objet d'un contrôle depuis 10 ans.**

Chaque propriétaire sera averti au préalable par courrier ou par téléphone.

En cas de demande :

Merci de contacter le SPANC au 03.29.87.17.28

ou par mail : environnement@codecom-pays-etain.fr

CONSIGNES DE TRI

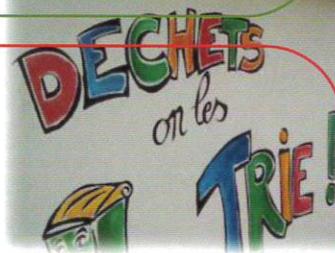


OUI



NON

NON CONFORME
03 29 87 86 08



OUI



OUI



Constat 2018 :

En moyenne **25% de refus de tri** sur l'ensemble du territoire. Les conséquences sont lourdes à la fois pour la collectivité mais surtout pour tous les usagers entraînant une **diminution des aides** et pouvant à terme engendrer une **augmentation de la redevance**.

Nouveauté : l'autocollant « non conforme » pour :

- les **sacs de tri** dont le tri n'est pas effectué correctement
- les **bacs d'ordures ménagères** dit « **blacklistés** » c'est-à-dire que le camion de ramassage ne peut pas le collecter car le bac n'est pas enregistré ou les sacs dépassent du bac

Attention : Tous les bacs et sacs de tri « non conformes » doivent être rangés



Seuls les bacs sont ramassés, les sacs déposés à terre ne le sont pas !
Les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte.

Pour tout renseignement, merci de contacter le service environnement :
au 03 29 87 17 28 ou par mail :
environnement@codecom-pays-etain.fr



CALENDRIER DE COLLECTE 2019 DU TRI SELECTIF => VENDREDI

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M	1 V 5	1 V 9	1 L	1 M	1 S
2 M	2 S	2 S	2 M	2 J	2 D
3 J	3 D	3 D	3 M	3 V 18	3 L
4 V 1	4 L	4 L	4 J	4 S	4 M
5 S	5 M	5 M	5 V 14	5 D	5 M
6 D	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 L	7 J	7 J	7 D	7 M	7 V 23
8 M	8 V 6	8 V 10	8 L	8 M	8 S
9 M	9 S	9 S	9 M	9 J	9 D
10 J	10 D	10 D	10 M	10 V 19	10 L
11 V 2	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M
12 S	12 M	12 M	12 V 15	12 D	12 M
13 D	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 L	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V 24
15 M	15 V 7	15 V 11	15 L	15 M	15 S
16 M	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D
17 J	17 D	17 D	17 M	17 V 20	17 L
18 V 3	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M
19 S	19 M	19 M	19 V 16	19 D	19 M
20 D	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21 L	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V 25
22 M	22 V 8	22 V 12	22 L	22 M	22 S
23 M	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D
24 J	24 D	24 D	24 M	24 V 21	24 L
25 V 4	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M
26 S	26 M	26 M	26 V 17	26 D	26 M
27 D	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V 26
29 M		29 V 13	29 L	29 M	29 S
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D
31 J		31 D		31 V 22	

<p>SEMAINE IMPAIRE : Étain + hyper centre Étain sauf lot. du Moulin - Ave Gén. de Gaulle - Haut bois - Rte Damvillers - Rue des Grèves - Rue du cimetière</p>	<p>SEMAINE PAIRE : villages + hyper centre Étain Avec lot. du Moulin - Ave Gén. de Gaulle - Haut bois - Rte Damvillers - Rue des Grèves - Rue du cimetière</p>
<p>HYPER CENTRE ÉTAIN: Rue Justin Paul + HLM ; HLM Rue du Colonel Autun; Maison de retraite; Place de la Martinique; Place des Fusillés; Place J. B Rouillon Rue du chanoine Bonne; Rue Pasteur; Rue Raymond Poincaré; Rue Saint Martin Rue Thiers ; impasse Bethoveen ; Rue Vandière</p>	
<p>FERIE: VENDREDI 1 NOVEMBRE 2019 RATTRAPAGE LE SAMEDI 02 NOVEMBRE 2019</p>	

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V 44	1 D
2 M	2 V 31	2 L	2 M	2 S REPORT	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V 40	4 L	4 M
5 V 27	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V 36	6 D	6 M	6 V 49
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V 45	8 D
9 M	9 V 32	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V 41	11 L	11 M
12 V 28	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V 37	13 D	13 M	13 V 50
14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 D	15 M	15 V 46	15 D
16 M	16 V 33	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V 42	18 L	18 M
19 V 29	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V 38	20 D	20 M	20 V 51
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V 47	22 D
23 M	23 V 34	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V 43	25 L	25 M
26 V 30	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V 39	27 D	27 M	27 V 52
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V 48	29 D
30 M	30 V 35	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S		31 J		31 M

Pour tout renseignement, merci de bien vouloir contacter le service environnement :
 au 03 29 87 17 28
 ou par mail environnement@codecom-pays-etain.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE (HORS JOURS FERIES) :

	DU 01 OCT AU 31 MARS	DU 01 AVRIL AU 30 SEPT
LUNDI	FERME	FERME
MARDI	14H00 à 17H00	14H00 à 17H30
MERCREDI	14H00 à 17H00	14H00 à 17H30
JEUDI	FERME	FERME
VENDREDI	14H00 à 17H00	14H00 à 17H30
SAMEDI	9H00 à 12H00 - 14H00 à 17H00	9H00 à 12H00 - 14H00 17H00
DIMANCHE	9H00 à 12H00	9H00 à 12H



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Commune	Mardi	Vendredi
Abaucourt-hautecourt	●	
Blanzée	●	
Boinville		●
Braquis		●
Buzy		●
Châtillon-sous-les-côtes	●	
Damloup	●	
Dieppe-sous-douaumont	●	
Eix	●	
Étain* détaillé ci-dessus	●	●
Foameix	●	
Fromezey	●	
Gincrey	●	
Grimaucourt	●	
Gussainville		●
Herméville		●
Lanhères		●
Maucourt	●	
Mogeville	●	
Moranville	●	
Morgemoulin	●	
Moulinville	●	
Parfondrupt		●
Rouvres-en-Woëvre		●
Saint-Jean-les-Buzy		●
Warcq		●

MARDI ÉTAIN: toute la commune sauf Avenue du Général de Gaulle; Chemin du Haut Bois; Cités Patton; Lotissement des Cens; Lotissement des Clairs chênes; Lotissement du Moulin; Rte de Damvillers; Route de Foameix; Rue des Grèves; Rue du Cimetière

VENDREDI ÉTAIN: Avenue du Général de Gaulle ; Chemin du Haut Bois; Cités Patton; Lotissement des Cens; Lotissement des Clairs Chênes; Lotissement du Moulin; Rte de Damvillers; Route de Foameix; Rue des Grèves; Rue du Cimetière